

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL D'INSTANCE
DE COLMAR

RECEPISSE DE DEPOT

REGISTRE DU COMMERCE & DES SOCIETES
10, RUE DES AUGUSTINS
CS 50466
68020 COLMAR CEDEX
TEL: 03.89.24.77.45

AUDIT CONSEILS
15 RUE DE LA MAISON ROUGE
B.P. 30275
67606 SELESTAT CEDEX

V/REF :
N/REF : 2016 B 940 / 2018-B-3574

Le greffier du tribunal d'instance de Colmar certifie qu'il a reçu le 27/06/2018,
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
31/12/2017.

Concernant la société

2MI
Société par actions simplifiée
16 rue de Kembs
67390 Marckolsheim

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-3574 le 06/09/2018
R.C.S. COLMAR TI 823 797 675 (2016 B 940)

Fait à COLMAR le 06/09/2018,
LE GREFFIER

2163940

21803574

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME A L'ORIGINAL

Urschler mente
la presidente

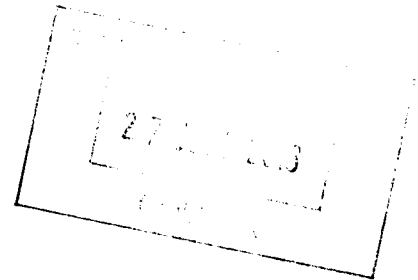


2MI SAS

16 rue Kembs
67390 MARCKOLSHEIM

SIRET : 823 797 675 00019

BILAN ET ANNEXES ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2017



Désignation de l'entreprise SAS 2MI Néant *

Adresse de l'entreprise 16 rue Kembs 67390 MARCKOLSHEIM

Numéro SIRET * 8 2 3 7 9 7 6 7 5 0 0 0 1 9

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 5 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le		
				<u>3 1 1 2 2 0 1 7</u>	<u>0 0 0 0 0</u>		
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010	012				
	Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *	028	030	64 858	11 141	53 717	
	Immobilisations financières * (1)	040	042	125		125	
	Total I (5)	044	048	64 983	11 141	53 842	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
	Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	25 615		25 615
		Autres * (3)	072	074	3		3
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086	76 894		76 894	
	Charges constatées d'avance *	092	094	119		119	
		Total II	096	098	102 630		102 630
		Total général (I+II)	110	112	167 613	11 141	156 472

				Exercice N NET	Exercice N-1 NET	
				1	2	
PASSIF						
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000		
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131	132			
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136		53 575		
	Provisions réglementées	140				
		Total I	142		54 575	
		Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		31 020		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 548		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	172	8 753		
	Produits constatés d'avance	174				
		Total III	176		101 898	
	Total général (I + II + III)	180		156 472		

RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	24 591
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	64 983
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2MT

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le			Exercice N-1 clos le								
		13	1	2	2	0	1	7	0	0	0	0	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209			210								
	Production vendue	biens	215			214							
		services *	217			218		191	537				
		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222						
	Production stockée *				224								
	Production immobilisée *				226								
	Subventions d'exploitation reçues				230			690					
	Autres produits				232			192	227				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					234								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				236								
	Variation de stock (marchandises) *				238								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				240								
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				242			58	209				
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			244			2	320				
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		704	244								
	Rémunérations du personnel *				250			33	611				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252			16	977				
	Dotations aux amortissements *				254			11	141				
	Dotations aux provisions				256								
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262				6			
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260											
Total des charges d'exploitation (II)					264			122	263				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270			69	964				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				280								
	Produits exceptionnels				290								
	Charges financières				294				126				
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			300							
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348										
Impôts sur les bénéfices *				306			16	263					
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310			53	575				
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312			53	575	314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318								
	Provisions non déductibles *				322								
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324			16	263				
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248								
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249								
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998								
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999								
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997								
Déductions	Entreprise nouvelles (44, secies)	986		Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44, septies)	127		Zones de revitalisation rurales (44, quinquies)	138		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		Jeune entreprise innovante (44, secies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990		
	Divers ZFA (44, quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Crédance due au report en arrière du déficit	346					
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655								
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352			69	755	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356								
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :										360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370			69	755	372			

2MI
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 16 rue Kembs, 67390 MARCKOLSHEIM
823797675 RCS COLMAR

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 14 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 53 574,70 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	53 574,70 euros
A la réserve légale	100,00 euros
Solde	----- 53 474,70 euros

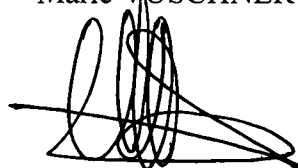
En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 53 474,70 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 14 juin 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Marie WUSCHNER



2MI
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 16 rue Kembs, 67390 MARCKOLSHEIM
823797675 RCS COLMAR

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 14 JUIN 2018

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2017, l'activité de la Société a été la suivante :

Il s'agit de la première clôture de l'exercice social d'une durée de 15 mois.

Le chiffre d'affaires s'élève à 191 536,56 euros pour l'exercice ici présenté.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 122 263,19 euros.

Le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice d'un montant de 53 574,70 euros.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2017, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 191 536,56 euros.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 690,19 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 58 208,62 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 2 319,76 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 33 611,15 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 16 976,58 euros.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 2,00 personnes.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 11 141,00 euros.

Le montant des autres charges s'élève à 6,08 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 122 263,19 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 69 963,56 euros.

Compte tenu d'un résultat financier de -125,86 euros, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 69 837,70 euros.

Après prise en compte :

- d'un impôt sur les sociétés de 16 263,00 euros,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 53 574,70 euros.

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 156 472,46 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 53 574,70 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	53 574,70 euros
A la réserve légale	100,00 euros
Solde	53 474,70 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 53 474,70 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 54 574,70 euros.

Distributions antérieures de dividendes

S'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver la convention visée à ce même article et conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette convention est décrite dans le rapport spécial de la Présidente prévu à l'article L. 227-10, alinéa 1 du Code de commerce.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à MARCKOLSHEIM,
Le 31 mai 2018.

Marie VUSCHNER
Présidente

